#Agriculture #Installation #Renouvellement des générations

Plaidoyer pour un coup de boost du collectif!



Mai 2021





La Cuma c'est une coopérative d'utilisation de matériel agricole mais pas que..."notre vision de la Cuma, est celle d'une coopérative qui doit faciliter l'émancipation et l'autonomie de ses adhérents. [...] Elle permettra l'installation et le maintien d'un grand nombre d'agriculteurs sur les territoires »

Projet politique de la FNCuma, 2017

Le <u>rapport du CESE</u> de la section agriculture "entre transmettre et s'installer ; l'avenir de l'agriculture" datant de juin 2020 dresse un constat clair :

56 606 exploitations agricoles ont disparu en 10 ans ;

50 000, c'est le nombre d'hectares qui disparaissent chaque année ;

Les installations actuelles (13 925 exploitants et exploitantes installés en 2018) ne compensent qu'environ 2/3 des 20 000 cessations d'activité par an ;

31% des nouveaux et nouvelles installés ont plus de 40 ans (chiffre 2018).

Face à ces chiffres, il n'est pas de réponse isolée qui puisse permettre de multiplier les installations, lutter contre l'artificialisation des terres, ou encore susciter

des vocations, il n'y a que des réponses collectives. C'est le sens des partenariats noués et des travaux menés par de nombreux acteurs agricoles sur le sujet.

Pour le réseau Cuma, la réponse collective existe aussi à une échelle plus réduite, celle de la Cuma, qui, en constituant un outil d'entraide, et en aménageant un contexte d'accueil favorable, peut prendre toute sa part dans ce défi partagé, en lien avec les autres acteurs agricoles.



Les Cuma, un réseau impactant pour un enjeu d'ampleur :

11 740 coopératives de proximité

1 agriculteur sur 2 adhère à une Cuma

24 agriculteurs en moyenne pour une coopérative à taille humaine

+ de 70 fédérations de Cuma maillent le territoire du département à la région

Seuls 40 % des jeunes déclarent avoir été accompagnés au moment de l'installation, et 1/3 seulement indique avoir eu des informations sur les spécificités des coopératives pendant leur formation [1].

ENSEMBLE ON POURRAIT ALLER PLUS LOIN

Une Cuma, pour un nouvel installé, c'est déjà plusieurs coups de pouce :

UNE ÉCONOMIE RÉELLE SUR LE VOLET MÉCANISATION

La mécanisation est le premier poste de charge des agriculteurs. Dans une étude menée par une union régionale de Cuma¹ auprès de 87 exploitations sur 2018 et 2019, les charges de mécanisation représentent près de 65 000 euros par exploitation. Avec un taux d'endettement moyen de 192 000 euros par exploitation², l'économie que permet la Cuma permettant de réduire les

charges de production de 30% constitue un réel gain pour le nouvel installé.

UN ACCOMPAGNEMENT PAIR À PAIR POUR NE PAS SE SENTIR ISOLÉ

Parce qu'un témoignage vaut mieux qu'une longue démonstration, quelques citations d'un jeune agriculteur en Cuma qui a parlé de son expérience personnelle lors d'un débat sur le thème « avoir 30 ans en 2030 »³ :

« Quand on pense à l'agriculture, on pense souvent à l'isolement, mais en CUMA on a un vrai lien social. Pour les jeunes hors cadre familial, la CUMA est un véritable appui, et c'est un vrai lieu d'inclusion »

« C'est ce collectif apprenant qui m'a permis de construire mon système d'exploitation »

UN SOUTIEN DU GROUPE QUI PEUT FAIRE LA DIFFÉRENCE AUPRÈS DES FINANCEURS

C'est un fait constaté sur le terrain, s'installer et avoir avec soi le collectif de la CUMA rassure les banques sur le projet d'installation, avec un premier élément de sécurité qui est la réduction de l'investissement total et la réduction de la prise de risque. En outre, sur le taux d'endettement du nouvel installé, la banque considérera le coût des matériels, ce qui chiffre rapidement, alors que si l'installation se fait en Cuma, c'est le montant des parts sociales qui est pris en compte. C'est un coup de pouce indéniable pour obtenir son financement.

UN TRAVAIL EN COLLECTIF POUR ÉVOLUER ENSEMBLE

En moyenne, une CUMA compte une vingtaine d'agriculteurs membres, un collectif avec chacun ses sensibilités et aussi ses pionniers. L'échange permet la mutualisation de compétences, l'émergence de nouvelles pratiques, d'innovations, d'une entraide, certains chercheurs parlent d'une « agroécologie silencieuse »⁴ en tout cas il contribue à avoir plus d'impact ensemble .

¹ Coût de mécanisation des exploitations, bilan de 87 diagnostics 2018-2019, fédérations des cuma des Pays de la Loire

² Agreste, Commission des comptes de l'agriculture de la Nation, janvier 2020

³ Débat organisé par ESS France, 31 mars 2021 https://www.ess-france.org/

⁴ Notion développée par Véronique Lucas dans sa thèse « l'agriculture en commun : gagner en autonomie grâce à la coopération de proximité », juin 2018



4 PROPOSITIONS POUR BOOSTER L'INSTALLATION ET LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS AVEC LE COLLECTIF

Alléger le premier poste de charge pour une exploitation à travers la systématisation du diagnostic mécanisation pour le nouvel installé

Parce que les charges de mécanisation pèsent lourd sur un

projet qui démarre, le réseau Cuma peut mettre à disposition son expertise auprès des nouveaux installés, et propose la **systématisation du diagnostic de mécanisation**, en l'intégrant dans la conditionnalité de l'aide à l'installation. Ce diagnostic pourrait également être complété par **une journée avec les banques sur les projets d'investissement**, permettant ainsi une approche globale pour le nouvel installé. Enfin, le stage 21h pourrait utilement prévoir une intervention des Cuma.

Soutenir le nouvel installé qui souhaite louer du foncier à un propriétaire grâce à un dispositif de parrainage en Cuma

L'accès au foncier, notamment lors des transmissions d'exploitations, reste une

problématique importante, alimentant souvent l'agrandissement des exploitations existantes plutôt que l'appui à un nouvel installé. Si nous pensons qu'une fiscalité

incitative pourrait être prévue en direction des propriétaires qui louent leurs terres à des nouveaux installés, nous plaidons pour des mesures incitatives au sein des Cuma afin que les propriétaires privilégient la location aux personnes qui s'installent. C'est pourquoi, nous proposons un dispositif de « parrainage » de la Cuma auprès du propriétaire auquel une garantie de la Région pourrait être adossée. Ce parrainage pourrait également inclure des partenariats avec d'autres acteurs coopératifs ou agricoles permettant de réfléchir également à un mécanisme de portage du foncier agricole, un mécanisme de cautionnement ou encore un travail sur les conditions de reprise de l'exploitation en lien avec la Cuma.

Promouvoir l'échange pair à pair pour le nouvel installé à travers le programme national d'Accompagnement à l'Installation et à la Transmission en Agriculture (AITA), en soutenant notamment des actions de communication

Les projets d'installations sont divers et variés, ce sont avant tout des projets de vie sur un territoire, tous n'entrent pas dans des schémas classiques. Le groupe que constitue la Cuma peut

permettre d'échanger avec d'autres agriculteurs et d'être accompagné de manière formelle ou informelle en pair à pair sur son projet d'exploitation. Le programme AITA décliné au niveau régional, a pour but d'inciter à la transmission des exploitations en faveur de l'installation notamment hors cadre familial. Il soutient notamment des actions de communication. Le réseau Cuma plaide pour une revalorisation de l'enveloppe de ce programme, dans un contexte où la communication sur l'agriculture est primordiale pour accompagner des vocations. Aussi, nous souhaitons pouvoir bénéficier de ce soutien afin d'encourager le lien social et professionnel entre les agriculteurs établis et les nouveaux installés, et d'inciter à aller pousser la porte des Cuma, qui sont des lieux d'échanges et d'entraide.

Mettre en place des aides régionales "coup de pouce" pour inciter les nouveaux installés à aller vers les Cuma

Pour le nouvel installé qui

aurait choisi l'agriculture de groupe à travers la Cuma, nous proposons de mettre en place, et de renforcer, lorsqu'elles existent, les aides régionales "coup de pouce" pour inciter les nouveaux installés à aller vers les Cuma en complément des cadres nationaux et européens, à travers des dispositifs de soutien à la trésorerie tels que :

- les aides à l'acquisition de parts sociales,
- le financement des premières factures d'utilisation de matériel agricole, de manière dégressive sur un laps de temps.
- la bonification de l'aide à l'installation.

L'enjeu de l'accueil des néo-agriculteurs!

Qu'on les appelle
"néo-agriculteurs", "hors cadres
familiaux", "non issus du milieu
agricole", ils sont de plus en plus
nombreux à choisir cette

profession sans être du sérail, une opportunité à l'heure où il faut assurer le renouvellement des générations.

La Cuma est un collectif pouvant appuyer leur intégration